



Sommaire du N° 147 février 2018

Page 1 : CCE, Astreintes, Syndiquez-vous

Page 2 : Baby Foot, TR, feuille de paie, ordonnances Macron

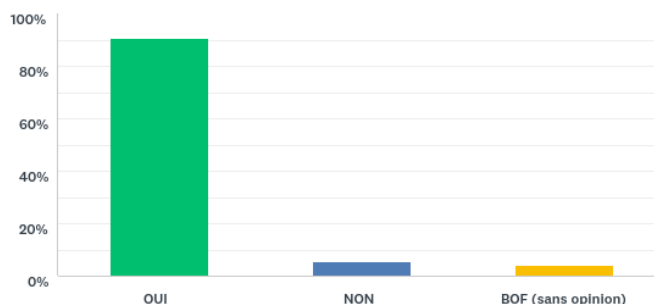
ATTRITION et CONTRITION

Lors du CCE du 30 janvier, Mr Rouaix nous a présenté Boost2020, soit 2 milliard d'Euros de CA et 8 % de marge opérationnelle, avec 50 % des ventes hors de France. Lors de sa présentation, l'attitude de Mr Rouaix envers les élus qui lui demandaient des explications sur la multitude de termes anglais, sigles et abréviations, a pu surprendre certains, dont les nouveaux élus qui le voyaient pour la première fois. Cela ressemblait à du mépris ou bien à de la suffisance. On arrivait même à ne plus savoir si "attrition management" était de l'anglais ou bien un mélange de français et d'anglais

SIGNATURE ASTREINTES POUR 2018

En janvier dernier nous avons présenté avec la CFTC, nos dernières revendications. Une réunion informelle avec la direction a pu aboutir à un accord reprenant nos demandes. Après consultation de nos adhérents qui ont approuvé à 90%, le syndicat SUD Groupe Gfi et la CFTC ont signé l'accord sur les astreintes pour l'année 2018. L'accord est donc applicable dès le 1er janvier 2018.

Q1 Etes-vous d'accord pour que SUD Groupe Gfi signe l'accord sur les astreintes



Les 2 autres syndicats CFE-CGC, et CFDT ont aussi signé pour ne pas être en reste ...

La direction communiquera auprès des managers et des salariés concernés pour appliquer les nouvelles règles, dont la plus importante : **Il faut être volontaire pour effectuer des astreintes.**

A quoi sert un syndicat ?

- il collecte les infos que VOUS lui communiquez et obtient une image globale de la situation
- il diffuse ces informations et celles de sa veille juridique
- il peut attaquer pour faire établir une jurisprudence favorable sur laquelle tous peuvent s'appuyer
- il peut peser dans les négociations à la mesure du nombre salariés syndiqués

Nous avons pu avec du temps arriver à un accord sur les astreintes, par exemple.
Les contrats de chantier vont arriver. Les négociations vont s'ouvrir.

Faites que les syndicats soient en position de force pour négocier. **Syndiquez-vous**

BABY FOOT (Football de table)

Comme chaque année les gagnants du President's club sont partis une semaine en villégiature, en récompense de leurs efforts commerciaux. Cette année, ils étaient 23 à partir à Oman *un pays magnifique, avec la population la plus accueillante dans cette région du globe* (dixit la direction).

Nous suggérons donc à Mr Rouaix, pour motiver les autres salariés (« incentive » comme on nous l'a expliqué en CCE du 30 janvier) de mettre en place un **championnat de baby foot** au niveau du groupe Gfi, avec des équipes masculines, féminines et mixtes. Et d'envoyer les 6 équipes finalistes au championnat du monde 2018 qui se déroulera du 10 au 14 mai à ?

Et oui à Rouen (France), connue pour sa verdure luxuriante, son climat inégalable, et l'accueil chaleureux de ses habitants.

Oman, Rouen ça rime vous me direz ! C'est donc un peu pareil.

CHARGEMENT TR DECEMBRE

Le mois dernier, nous vous avons signalé que le mois de décembre avait été chargé avec le millésime 2017 au lieu de 2018 attendu, mais entre temps la loi a changé et la reconduction des TR 2017 se fera automatiquement en février ou en mars.

Vous ne perdrez rien. Vous aurez toujours la possibilité de faire un don à des œuvres associatives si le cœur vous en dit.

Belle surprise dans votre feuille de paye ?

Tout en bas vous avez découvert une augmentation de 10 à 20 € de votre salaire net, et même plus pour les plus chanceux. Pourtant vous n'avez pas passé récemment votre entretien annuel. Le comité salaire aurait-il fait un geste pour tout le monde ? Pourtant la direction n'a pas parlé d'augmentation générale dans les NAO.

Regardez tout en haut : votre salaire brut n'a pas changé... Mais alors ?

L'explication est simple : des cotisations salariales ont disparu ou sont diminuées tandis que la CSG a augmenté, avec un différentiel à votre avantage de 0,5% de votre salaire brut soit 15€ pour un brut de 3000 €.

Et en octobre ce sera une augmentation supplémentaire de presque 1% soit 30 € dans notre exemple.

Mais ATTENTION n'est-ce pas une arnaque au bout du compte ?

Regardez cette vidéo <https://vimeo.com/244666467>

Les premiers effets des ordonnances MACRON

Depuis septembre dernier, certaines mesures ont tout de suite été mises en place comme l'encadrement des indemnités prud'homales pour licenciement abusif, ainsi avec moins d'un an d'ancienneté vous pouvez espérer au maximum 1 mois de salaire.

Alors si la direction estime que vous ne faites pas l'affaire, que risque-t-elle ? Et cela peut aller vite car en 6 mois tout peut changer sans que vous vous en rendiez compte.

Voici l'histoire édifiante d'un ex salarié de Gfi :

Un stagiaire qui donne toute satisfaction à la fin de son stage, est rappelé 2 jours plus tard et au bout d'un mois d'essai, il est embauché en CDI. Il reste positionné chez son client, utilisant un langage en perte de vitesse, mais on lui promet : « *tu feras rapidement du Java* », c'est sa compétence principale.

Pas de suivi de mission pour ce débutant et au bout de 6 mois comme le projet a besoin de moins de monde, on applique la règle "dernier rentré, premier sorti" et bien sûr c'est lui. Mais c'est après la fin de mission qu'on lui reproche son niveau moyen, on trouve qu'il est un peu lent pour assimiler et maîtriser son environnement.

Puis il suit une formation interne sur un autre langage en 4 jours mais il n'est pas présenté au client car on considère qu'il n'a pas atteint un niveau suffisant mais personne ne le lui dit. Il continue donc à se former sur Java en E-learning, « *on va bientôt te trouver une mission* »

Mais voilà pas de mission en vue, et notre salarié devient un problème, alors comment s'en séparer ?

C'est facile, c'est un débutant ; on va lui reprocher une insuffisance professionnelle. Normal, il n'apprend pas assez vite.

Omar n'est pas parti à Oman, mais Gfi lui a quand même accordé des vacances et sans le moindre frais.

Vous pouvez aujourd'hui compter sur tous ces DS SUD Groupe GFI pour vous défendre

Marc AUBERTIN (DSC)	06 70 40 47 88	Henri BŒUF (Rhône-Alpes)	06 11 40 68 31
Vincent BRACCHETTI (GFI IP)	06 70 49 84 93	Laurent CALVET (GFI IP)	06 32 05 00 92
Geneviève DELJOUGLA (Sud-Ouest)	06 60 63 70 98	Didier LASSISSI (IDF)	06 32 53 32 88
Laure NETZ (Méditerranée)	06 09 34 78 20	Anne OURY (Ouest)	06 30 49 67 67
Patrice BOUVET (Progiciels)	06 09 59 74 87	Régis SCHAFFRAN (Nord)	06 52 06 49 98
Patrice SCHIFFLI (Est)	06 04 17 12 05	Philippe TAAR (IDF)	06 74 24 15 73
Nadira ZEROUAL (IDF)	06 03 52 71 67		